



Programme Bilan de Compétences





L'Association pour la Valorisation des Parcours Syndicaux (AVPS) est créée dans la continuité de la loi de modernisation du dialogue social, ayant pour principaux objectifs d'assurer les conditions d'un développement solide et durable de l'implantation syndicale dans la profession ainsi que de valoriser utilement les parcours syndicaux des salariés concernés.

Dans ce nouvel environnement, l'AVPS souligne l'importance de développer des conditions favorables à l'attractivité et à l'exercice des mandats de représentation du personnel, ainsi que de valoriser les compétences acquises par les salariés dans l'exercice d'un mandat, électif ou désignatif, dans la perspective de leur évolution professionnelle.



LE BILAN DE COMPETENCES



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Elle est destinée est destinée aux personnes souhaitant mobiliser tous leurs atouts afin d'optimiser leur évolution professionnelle.

Elle ne nécessite aucun pré requis.



LE BILAN DE COMPETENCES

FINANCEMENT ET TARIF

Le Bilan de Compétences est finançable par

- le compte CPF,
- l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences,
- Pôle Emploi,
- les Régions,
- les OPCO,
- ou par le stagiaire lui-même.

Il est possible de cumuler divers financements.

Nos tarifs varient en fonction de la formule choisie, à savoir entre 1 900€ et 2 500 € en moyenne.



LE BILAN DE COMPETENCES

DUREE, SUIVI ET DELAI D'ACCES

Le Bilan de Compétences d'une durée de 24h, est réalisé sur une période de 8 à 10 semaines environ.

Le suivi de l'action est réalisée grâce à la feuille d'émargement.

Un entretien de suivi aura lieu entre 3 et 6 mois à l'issue de la formation.

Après une première prise de contact et l'inscription à la formation, le bilan de compétences pourra démarrer sous 14 jours suivant la signature du contrat.



OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

- Analyser et évaluer ses compétences
- Connaître les outils d'accompagnement et les dispositifs de mobilité (VAE, formation, sécurisation des parcours ...)
- * Favoriser l'emploi et sécuriser les parcours
- Permettre au salarié de se projeter dans l'entreprise et d'anticiper les enjeux
- Réussir ses entretiens professionnels
- Permettre au salarié de se positionner concrètement en emploi et / ou en formation
- Identifier des pistes cohérentes avec les motivations professionnelles, ses contraintes personnelles
- Etablir un plan d'action à court et long terme



LE BILAN DE COMPETENCES

Contact: Nabila MERIDJA 01.48.94.95.21 contact@asso-vps.com www.asso-vps.com

MÉTHODES ET OUTILS MOBILISÉS

- Entretien individuel approfondi.
- Grilles d'analyse de compétences.
- Tests d'intérêts et de personnalité.
- Référentiels métiers (type ROME).
- Études de faisabilité (marché de l'emploi, formations).

MATERIEL UTILISE

Ordinateur, vidéoprojecteur, espace confidentiel



LE BILAN DE COMPETENCES

Contact: Nabila MERIDJA 01.48.94.95.21 contact@asso-vps.com www.asso-vps.com

Les 3 phases du bilan (conformes au Code du travail)

1. Phase préliminaire – Définir votre démarche

- Comprendre vos attentes et objectifs.
- Confirmer l'adéquation du bilan avec votre situation.
- Élaborer un plan de travail personnalisé.



LE BILAN DE COMPETENCES

Contact: Nabila MERIDJA 01.48.94.95.21 contact@asso-vps.com www.asso-vps.com

2. Phase d'investigation – Explorer et se connaître

- Analyse de votre parcours (professionnel et syndical).
- Identification des compétences clés, valeurs, atouts.
- Tests, entretiens, auto-évaluation.
- Définition de pistes professionnelles pertinentes.

3. Phase de conclusion - Construire un projet

- Formalisation d'un ou plusieurs projets professionnels.
- Élaboration d'un plan d'action réaliste.
- Remise d'un document de synthèse (strictement confidentiel).



REMISE DE LA SYNTHESE A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le stagiaire pourra évaluer sa progression à l'issue de la formation à partir de la synthèse qui lui sera remise et qui reprend ces attentes, les compétences acquises et transférables, les compétences à acquérir si besoin, un plan d'action concret, réaliste et pragmatique pour la mise en œuvre de son projet professionnel.



Confidentialité et engagement qualité

- Respect total de la confidentialité : le document final est remis uniquement au bénéficiaire.
- Accompagnement réalisé par des **consultants qualifiés** et sensibilisés aux réalités syndicales.
- Dispositif conforme aux critères Qualiopi: traçabilité, personnalisation, évaluation continue.



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION ET LES COMPETENCES VISEES

- Réduction des contraintes liées au temps de transport et perte de temps,
- Ergonomie des rendez-vous puisque les visioconférences sont accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- Bénéficier du feed-back d'un consultant spécialiste de gestion de carrière,
- Elaborer un projet professionnel réaliste en s'appuyant sur les données concrètes du marché du travail,
- Formation opérationnelle permettant d'alimenter sa réflexion sur son propre parcours et de bénéficier d'une évaluation de son potentiel professionnel,
- Réalisation d'un plan d'action listant les acteurs incontournables dans le cadre de la sécurisation de son parcours,
- Préparer et vivre de façon optimale les temps d'échange avec l'employeur.



AVPS LE BILAN DE COMPETENCES

Contact: Nabila MERIDJA 01.48.94.95.21 contact@asso-vps.com www.asso-vps.com

Bilans de compétences réalisés en 2025	Taux de satisfaction:	Taux de bilans terminés :	Taux d'évaluation à 6 mois répondues :	nombres d'enquêtes réalisées :
4	100 %	100%	100%	4

^{· 4} rencontres avec des professionnels,